

Juin 2019

Le Journal d'Information de la Ville de Nazelles - Négron

édito du Maire



Chères nazelliennes,
Chers nazelliens,

Le 4 avril dernier, le conseil municipal de Nazelles-Négron a voté à une très large majorité le budget communal 2019. Ce budget proposé par l'Adjoint aux Finances Didier DARNIGE, a été l'objet de toutes les attentions de la part, dans un premier temps, de l'équipe municipale en charge des finances, de notre Directeur Général des Services, Jérôme MARDON, puis de nos agents comptables, Laure CHARPENTIER et Jean RENERRE.

Chaque Adjoint a été invité à fournir un prévisionnel afin de faire fonctionner ou investir dans la délégation dont il a la charge, pour cette année 2019. Puis a suivi le débat d'orientation budgétaire afin de faire correspondre ces prévisionnels et la réalité de nos finances.

Une fois de plus, ce budget se veut ambitieux, en correspondance avec le dynamisme et l'envie de développement harmonieux d'une commune rurale de 3 700 habitants ; mais ambition ne veut pas dire témérité et irresponsabilité. C'est une réalité et une volonté forte de cette équipe municipale, nous vous avons assuré en 2014 que nous ne toucherions pas aux impôts communaux, ce fut le cas et c'est encore le cas pour cette dernière année de mandat.

Notre volonté d'assurer un budget sincère et équilibré, nous contraint à faire des choix et à maîtriser nos coûts de fonctionnement et de personnel, mais aussi à maîtriser les coûts de nos investissements. Ce fut le cas depuis le début du mandat sur l'ensemble de nos investissements, notamment sur la rénovation du Centre Socio-Culturel. Nous poursuivons ces efforts de maîtrise des coûts sur le projet de centralité de Vilvent.

Le budget 2019 va nous permettre de poursuivre la réalisation de notre programme électoral de 2014, déjà réalisé à hauteur de 90%. Touraine Logement et la municipalité ont livré la deuxième tranche des Hauts du Libéra. Les premiers habitants sont arrivés fin 2018, soit 11 logements, puis la trentaine de logements restant a été mise à la location début juin. Parmi ceux-ci, 6 sont en accession à la propriété, 6 terrains libres à la construction sont également vendus. Nous continuons notre collaboration avec Touraine Logement avec la future réalisation du pôle associatif de 560 m² et du parc locatif social d'environ 75 logements sur l'ensemble du site de centralité de Vilvent.

Le budget pour 2019, c'est 31 100 € pour l'urbanisme, 384 100 € pour la voirie et les espaces verts, 66 100 € pour le scolaire, 60 400 € pour la mairie, 96 680 € pour les bâtiments et les équipements communaux, 42 000 € pour le technique, 85 000 € pour le Centre Socio-Culturel, 23 000 € pour la résidence des Myosotis et 410 000 € pour un premier paiement sur le projet de centralité de Vilvent, soit un total de 1 198 380 € ! Cette rigueur, nous permet de poursuivre la baisse de notre endettement par habitant. Nous sommes même bien en dessous de l'endettement national en comparaison avec des communes de même strate !

Pour conclure, ce budget est une lourde tâche mais notre volonté et notre dynamisme nous poussent à vous apporter, à vous, habitants de la commune, un lieu de vie où il fait bon vivre.

Nous vous remercions de vos soutiens nombreux depuis ce début de mandat.

Votre Maire,
Richard CHATELLIER

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte de gestion 2018 de la commune de Nazelles-Négron communiqué par le comptable de la Trésorerie d'Amboise n'appelle aucune observation de sa part. Les écritures transcrites dans le compte administratif 2018 de la commune sont approuvées sans réserve. Celui-ci fait apparaître un excédent de fonctionnement d'un montant de 1 173 414,18 € augmenté d'un montant de 124,86 € correspondant au résultat de la dissolution du SICALA et un excédent d'investissement d'un montant de 192 675,87 € également augmenté d'un montant de 192,29 € correspondant au résultat de la dissolution du SICALA. La commission finances a décidé de répartir le résultat de fonctionnement 2018 d'un montant de 1 173 539,04 €, en affectant 700 000 € en section de fonctionnement et 473 539,04 € en section d'investissement.

L'analyse de la section de fonctionnement révèle une augmentation maîtrisée des charges de 1,5 %. Parallèlement nos recettes de fonctionnement diminuent de 2,87 %.

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT - DGF

Dans la continuité des années précédentes, la DGF a de nouveau connu une baisse car le montant notifié s'élève à 80 897 € (montant 2017 : 95 232 €).



LES HAUTS DU LIBERA

Infos Municipales

TAUX D'IMPOSITION

Concernant votre commune, comme indiqué dans le tableau, la politique du maintien des taux communaux sera appliquée jusqu'à la fin du mandat.

Vos impôts ne pourront évoluer à la hausse qu'après augmentation des bases par l'Etat et à l'échelon départemental (taxe foncière) voire intercommunal (taxe habitation) si ces collectivités appliquent une augmentation.

| Années | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|
| Taxe habitation | 15,48% | 15,48% | 15,48% | 15,48% | 15,48% |
| Taxe foncière des propriétés bâties | 17,58% | 17,58% | 17,58% | 17,58% | 17,58% |
| Taxe foncière des propriétés non bâties | 53,52% | 53,52% | 53,52% | 53,52% | 53,52% |

ENDETTEMENT

RATIO D'ENDETTEMENT PAR HABITANT

Au 31 décembre 2018, l'encours de la dette (capital restant dû) s'élève à environ 2 561 800,92 €.

| Nazelles-Négron | | | | | | Moyenne nationale* |
|-----------------|---------|---------|---------|---------|-------|--------------------|
| CA 2013 | CA 2014 | CA 2015 | CA 2016 | CA 2017 | 2018 | 2018 |
| 792 € | 703 € | 604 € | 710 € | 708 € | 693 € | 770 € |

*Communes de même strate (3 500 à 5 000 habitants)

RÉSIDENCE DES MYOSOTIS

Consécutivement à l'inauguration du 30 mars 2018 et à l'installation des résidents, un aménagement paysager a été réalisé afin de finaliser ce projet. A ce titre, la commune a bénéficié d'une subvention au titre du Fonds Départemental de Développement du Conseil Départemental d'un montant de 14 000 €.

RÉNOVATION DU CENTRE SOCIO-CULTUREL

Malgré les aléas de dernières minutes, ce bâtiment, unique dans sa conception, a été inauguré le 22 septembre 2018. Comme nous l'avons indiqué précédemment, ces travaux nous permettront de réduire notre facture énergétique de manière conséquente. Les récents utilisateurs ont pu constater les bienfaits de cette isolation.

Ce projet faisait partie des plus importants à concrétiser dans le programme d'investissements de ce mandat. Celui-ci a fait l'objet d'études techniques pour lesquelles la collectivité a été assistée par un maître d'œuvre.

Cette opération est l'aboutissement d'une réflexion portée par l'ensemble de l'équipe municipale afin d'offrir à nos concitoyens un service public de qualité.

Le coût total de cette réalisation s'élève à 2 720 000 €. La commune ayant sollicité divers organismes financeurs, a bénéficié de subventions grâce à la mobilisation de vos élus.

A ce titre, la participation est la suivante :

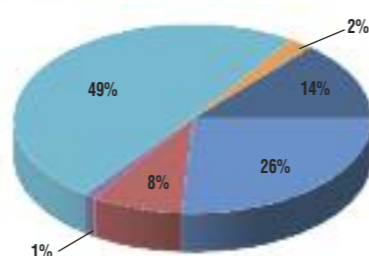
| | |
|---|-----------|
| - Conseil départemental | 100 000 € |
| - Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) | 22 050 € |
| - Réserve Parlementaire de Mme RIOCREUX | 6 000 € |
| - Région Centre Val de Loire | 412 400 € |
| - Dotation de Soutien à l'Investissement Local | 306 740 € |
| - Certificat d'Economie d'Énergie | 381 011 € |
| - Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) | 200 000 € |

TOTAL 1 428 201 €

Les dépenses éligibles subventionnables sont donc d'un montant hors taxe de 2 250 000 €, soit un pourcentage de financement extérieur de 63,47 %. (Le plafond maximum autorisé est de 80 %)

Merci à tous mes collègues d'avoir œuvré chacun à leur niveau pour aboutir à ce résultat.

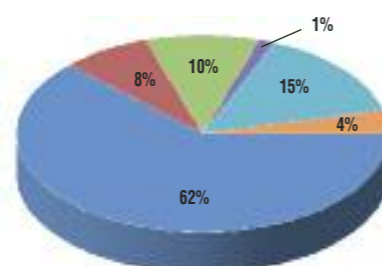
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2018



| | |
|--|-------------|
| Charges à caractère général (fluides, alimentation, contrats, entretiens) | 894 107 € |
| Charges de gestion courante (indemnités des élus, service incendie, subventions) | 285 452 € |
| Charges exceptionnelles | 18 € |
| Atténuation de produits | 33 126 € |
| Charges de personnel | 1 688 499 € |
| Charges financières | 76 382 € |
| Dotations aux amortissements et provisions | 467 932 € |

TOTAL 3 445 516 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018



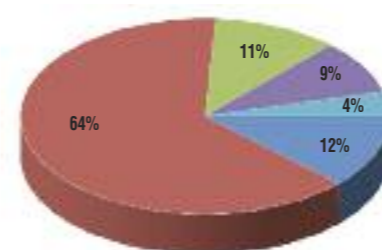
| | |
|--|-------------|
| Ressources fiscales | 2 635 761 € |
| Dotations globales de fonctionnement et autres dotations | 327 088 € |
| Produits courants | 419 345 € |
| Remboursement sur rémunérations | 58 238 € |
| Produits exceptionnels, produits financiers | 633 137 € |
| Opérations d'ordre (amortissement et provisions) | 158 690 € |

TOTAL 4 232 257 €

Report du résultat 2017 386 673 €

TOTAL 4 618 931 €

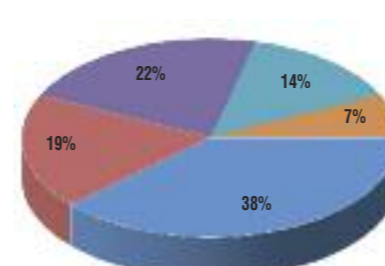
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2018



| | |
|---------------------------------------|-------------|
| Dépenses d'équipement hors opérations | 474 551 € |
| Opérations d'équipement | 2 500 567 € |
| Restes à réaliser sur le budget 2019 | 428 712 € |
| Emprunts et dettes | 354 785 € |
| Opérations d'ordre | 158 788 € |

TOTAL 3 917 404 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2018



| | |
|--|-----------|
| Subventions investissements, avances et acomptes marchés | 821 478 € |
| Dotations (fctva, excédent fonctionnement) | 404 115 € |
| Opérations d'ordre (amortissements) | 468 031 € |
| Emprunts | 300 219 € |
| Reste à réaliser sur le budget 2019 | 154 434 € |

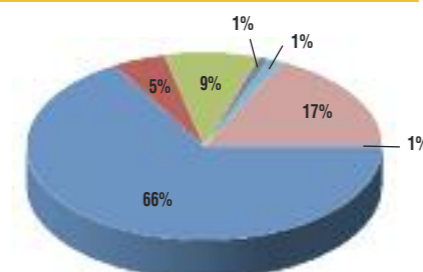
TOTAL 2 148 277 €

Report du résultat 2017 1 687 525 €

TOTAL 3 835 802 €

BUDGET PRIMITIF 2019

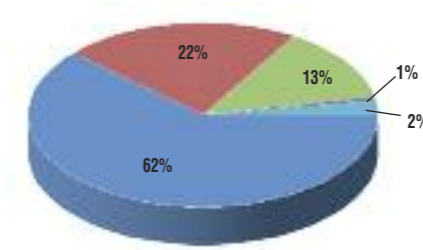
RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2019



| | |
|--|-------------|
| Ressources fiscales | 2 660 924 € |
| Dotations globales de fonctionnement et autres dotations | 191 738 € |
| Produits des services | 345 653 € |
| Remboursement sur rémunérations | 34 500 € |
| Autres produits de gestion courante | 45 000 € |
| Produits exceptionnels & financiers | 5 555 € |
| Opérations d'ordre | 12 445 € |
| Report du résultat 2018 | 700 000 € |

TOTAL 3 995 815 €

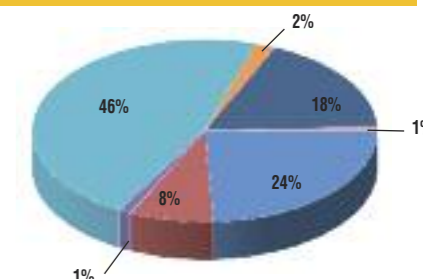
DEPENSES D'INVESTISSEMENTS 2019



| | |
|-----------------------|-------------|
| Dépenses d'équipement | 1 200 380 € |
| Restes à réaliser | 428 712 € |
| Emprunts et dettes | 256 500 € |
| Opérations d'ordre | 12 445 € |
| Dépenses imprévues | 48 549 € |

TOTAL 1 946 587 €

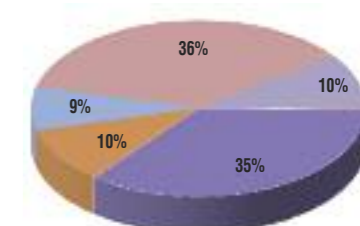
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2019



| | |
|--|-------------|
| Charges à caractère général (fluides, alimentation, contrats, entretiens) | 968 535 € |
| Charges de gestion courante (indemnités des élus, service incendie, subventions) | 311 330 € |
| Charges exceptionnelles (dotations aux amortissements et aux provisions) | 2 500 € |
| Atténuation de produits | 45 000 € |
| Charges de personnel | 1 860 000 € |
| Charges financières | 76 765 € |
| Opérations d'ordre | 705 001 € |
| Dépenses imprévues | 26 683 € |

TOTAL 3 995 815 €

RECETTES D'INVESTISSEMENTS 2019



| | |
|--|-----------|
| Subventions investissements | 6 467 € |
| Immobilisations en cours | 0 € |
| Dotations (fctva, excédent fonctionnement) | 687 817 € |
| Emprunts et dettes | 0 € |
| Produits de cession | 200 000 € |
| Reste à réaliser | 154 434 € |
| Opérations d'ordre (amortissements) | 705 001 € |
| Report excédent 2018 | 192 868 € |

TOTAL 1 946 587 €

PROJET VILVENT

La préparation du projet de Vilvent se poursuit avec des réunions techniques en partenariat avec Touraine Logement afin de déposer un permis de construire dans les meilleurs délais.

Nos associations pourront ainsi disposer d'installations adaptées à leurs besoins. Le montage financier est lui aussi en cours d'élaboration.

Vu la conjoncture financière, la commune n'a plus les moyens d'affecter un local propre à chaque association. La mutualisation et le partage des locaux seront des objectifs privilégiés.



ALSH DENISE GENCE

La construction du nouvel Accueil de Loisirs a débuté. Il apportera un grand confort aux enfants ainsi qu'au personnel.

Par délibération du 29 novembre 2018, la commune a vendu à la CCVA pour 1 € symbolique (Estimation des Domaines 45 000 €), une parcelle de 631 m² afin de réaliser un ALSH procurant confort et convivialité aux enfants ainsi qu'au personnel encadrant.

Parallèlement la commune récupérera les locaux et les terrains de l'ancien ALSH à Vilvent.

NOUVEAUX INVESTISSEMENTS 2019

Les projets d'investissements pour cette année sont définis ci-après :

| | |
|-------------------------------------|--------------------|
| ■ Urbanisme | 31 100 € |
| ■ Voirie - Espaces verts | 384 100 € |
| ■ Scolaire | 66 100 € |
| ■ Mairie | 60 400 € |
| ■ Bâtiments - Equipements communaux | 96 680 € |
| ■ Technique & Divers | 42 000 € |
| ■ Centre Socio-Culturel | 85 000 € |
| ■ Résidence des Myosotis | 23 000 € |
| ■ Aménagement quartier Vilvent | 410 000 € |
| TOTAL | 1 198 380 € |



Je remercie les membres de la commission finances et notamment Gérard BÉDUBOURG et Jean-Louis ROGUET pour leur collaboration ainsi que M. Jérôme MARDON, Directeur Général des Services et le binôme du service comptabilité composé de Mme Laure CHARPENTIER et M. Jean RENERRE avec qui c'est un plaisir de travailler.

**L'adjoint aux Finances,
Didier DARNIGE**